

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 12 (1883)

Heft: 8

Artikel: Avantages des réunions d'instituteurs

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sa Grandeur Mgr Mermillod a daigné accepter l'invitation que nous lui avons adressée de prendre part à notre fête de famille. Ce sera un motif de plus pour que chacun s'empresse d'assister à une réunion où il pourra recueillir, de la bouche du vénéré Chef de notre diocèse, les lumineuses directions et les paternels encouragements que Sa Grandeur veut bien prodiguer à tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de son auguste personne.

Le Comité.

AVANTAGES DES RÉUNIONS D'INSTITUTEURS

Est-il besoin de dire que ce sujet nous est tout naturellement indiqué par la convocation des membres de la *Société fribourgeoise d'éducation*, à l'assemblée qui se tiendra à Attalens, le 16 août.

Il y a quelque dix ans, les instituteurs fribourgeois se constituaient en Société; ils se souvenaient de l'adage de nos pères : « l'union fait la force », et voulaient grouper leurs efforts pour tendre plus efficacement au même but : l'éducation chrétienne de l'enfance.

Mais une société qui ne réunirait jamais ses membres serait une société morte; toute l'association bien établie convoque des assemblées générales; ce n'est qu'à ce prix qu'elle portera d'heureux fruits.

Que les instituteurs qui craignent un déplacement, un voyage d'un jour, calculent les grands avantages qu'ils retireraient en répondant à l'appel du Comité de la *Société fribourgeoise d'éducation*. Ne traitera-t-on pas des questions vitales, qui intéressent au plus haut point les éducateurs et les écoles ? N'est-il pas souverainement utile d'entendre les encouragements et les avis donnés par les autorités supérieures, les discussions des hommes d'école sur les sujets proposés ? Jamais un maître n'assiste à une assemblée générale d'instituteurs sans en rapporter quelques enseignements précieux qu'il pourra mettre plus tard en pratique dans son école. Ils sont rares, heureusement, dans notre canton, ceux qui, n'ayant aucune relation avec leurs collègues et se passant des lumières d'autrui, se calfeutrent dans leur solitude et se désintéressent complètement des questions scolaires.

Signalons un second avantage pris entre plusieurs autres. Combien d'instituteurs, liés par une amitié qui date peut-être des années passées à l'Ecole normale, se trouvent dispersés ! Eh bien ! est-il pour eux une occasion plus propice de se retrouver, de se voir, de renouer les anciennes relations, de se dire ces mille protestations d'affection que des amis longtemps séparés se prodiguent ? Sans doute, ce n'est point au moment où les questions sont traitées et discutées que doivent se faire ces communications intimes ; le temps qu'on y peut consacrer ne fera pas défaut après la séance.

Nul ne sera assez insensé pour perdre le fruit principal de la réunion au profit d'un avantage secondaire.

Il est nécessaire, pour suivre avec fruit les débats de l'assemblée, pour se rendre compte de chaque observation, de lire attentivement, je dirai même, d'étudier les rapports; ainsi l'instituteur connaîtra les sentiments de ses collègues, il sera au courant de l'état de la question et pourra se trouver à même de prendre part aux discussions, ce qui est souverainement désirable. Oui, il est à souhaiter que tout le monde apporte sa petite pierre à l'édifice, que tout instituteur présente, s'il y a lieu, sur les conclusions énoncées les remarques que lui suggérera son expérience. L'étude sérieuse des rapports est indispensable à qui ne veut pas être pris au dépourvu, à qui veut parler d'une manière concise, sans tomber dans des redites, sans sortir du sujet. Ce n'est qu'au prix d'une préparation conscientieuse que les réunions d'instituteurs peuvent être vraiment utiles et intéressantes, tant il est vrai de dire qu'on n'obtient rien sans peine. C'est à cette condition seulement que les instituteurs profitent largement des travaux de l'assemblée, qu'ils apprennent quel est, dans notre enseignement, le côté défectueux, quels sont les procédés à conserver. Ainsi les instituteurs reviennent à leur école, retrempés, pleins d'un nouveau courage, prêts à faire tous les efforts pour donner à leurs élèves une bonne instruction et une solide éducation.

T.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(*Suite.*)

§ 21. — CHARLEMAGNE ET SES CONTEMPORAINS.

Parmi les grands hommes qui ont travaillé à l'éducation et à l'instruction du peuple, Charlemagne mérite sans contredit la première place. Quoique son long règne fut presque entièrement rempli par des expéditions guerrières, il profita néanmoins des trêves et souvent même de son séjour dans les camps pour acquérir les connaissances qu'on avait négligé de lui enseigner dans sa jeunesse, telles que les mathématiques et les langues anciennes; et malgré son âge avancé, il voulut encore apprendre à écrire.

Charlemagne était fortement convaincu des vérités du christianisme: aussi prit-il tous les moyens pour répandre la foi dans tout son vaste empire; il visait à l'unité de la vie sociale par l'unité de croyance. Il s'associa à l'autorité ecclésiastique afin d'exercer une influence plus efficace sur son peuple, et il recommanda aux prêtres de ne point négliger l'étude des sciences. Saint Boniface, de l'ordre des Bénédictins, lui avait en quelque sorte ouvert les voies; et les différents ordres religieux, en particulier celui des Bénédictins, le secondèrent admirablement dans ses desseins. Charlemagne